

L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Instructions aux auteurs pour la présentation des articles

1. Soumission d'un manuscrit

L'article est à envoyer à la rédaction de *L'Antiquité classique* sous une version électronique (fichier Word) à l'adresse bruno.rochette@uliege.be. L'article aura une forme anonymisée et sera pourvu d'un résumé.

2. Langues

Les langues utilisées sont le français ou l'anglais, mais la revue peut aussi accueillir des contributions en allemand, en italien, en espagnol ou en latin.

Chaque auteur est responsable de l'usage correct de la langue choisie, y compris dans l'emploi de la ponctuation et des signes typographiques spécifiques. Les auteurs dont la langue de l'article n'est pas leur langue maternelle feront corriger leur texte par un *native-speaker*.

3. Structure du manuscrit

3.1. Titre de la contribution en minuscules.

3.2. Résumé dans la langue du texte et abstract anglais (1 000 caractères chacun maximum, espaces comprises).

3.3. Mots-clés (max. 5).

3.4. Corps du texte.

- l'inclusion de sous-titres est recommandée, sous la forme : 1. Titre ; 1.1. Sous-titre... ;
- les références aux textes anciens n'apparaissent pas dans le corps du texte ;
- les noms propres dans le texte n'apparaissent jamais en majuscules ou petites capitales.

3.5. Notes de bas de page : les appels de note sont produits automatiquement et en continu.

3.6. Nom, adresse professionnelle (ou, le cas échéant, privée) et adresse électronique de l'auteur à la fin de l'article.

3.7. Bibliographie et/ou liste des figures (si nécessaires) après le nom.

4. Vade-mecum typographique

4.1. Quelques remarques générales

- Utiliser exclusivement une **police de caractères unicode** (taille 11 pour le texte, taille 9 pour les notes de bas de pages).
- Supprimer les en-têtes et pieds de pages.
- Supprimer la numérotation des pages.
- **Bien mettre en évidence la hiérarchie des titres et sous-titres.**
- **Bien identifier les paragraphes formant citations** (taille 10, retrait à gauche).
- En français, l'appel de note se place avant toute ponctuation, y compris les guillemets fermants.
- **Pas de tabulation en début de paragraphe** pour marquer l'alinéa.

4.2. Les illustrations

- Les illustrations doivent être fournies sous forme numérique **en fichiers séparés**. La définition pour une impression de qualité est de **300 dpi**. À titre d'exemple, une image imprimée en pleine largeur dans *L'Antiquité classique* devra avoir une définition de minimum 1 900 pixels en largeur. Les documents de mauvaise qualité ne pourront être reproduits.
- Les illustrations devront être accompagnées d'une légende détaillée.
- L'auteur doit obtenir les droits de reproduction des illustrations qu'il fournit.
- Dans le cas où l'image doit comporter une échelle spécifique ou une orientation donnée, veuillez l'indiquer clairement sur le manuscrit.

4.3. Quelques règles typographiques

a. Règles générales

Les règles typographiques spécifiques à la langue de l'article doivent être appliquées.

Pour le français, il faudra par exemple veiller à indiquer les siècles en chiffres romains en petites majuscules ; dans numéro et folio abrégés, la dernière lettre doit être un *o* en exposant et non le signe du degré (*n^o* et non *n°*)...

b. Les majuscules

Il convient de **ne pas abuser des majuscules**. Ainsi, par exemple, ne prennent pas de majuscule :

- les noms de fonction (directeur, président...);
- les noms d'établissements d'enseignement, d'organismes ou d'institutions, sauf quand ils ont un caractère unique (dont la compétence s'étend à l'ensemble d'un territoire national). Ils sont individualisés par un nom propre ou un terme de spécialisation qui, lui, prend la majuscule.

Ainsi : l'université de Liège, le département de Droit...

- la résolution des sigles (UR = unité de recherche).

c. Citations, ponctuation et guillemets

Tout mot, toute expression ou citation en langue étrangère est composé(e) en italique, y compris quand il/elle figure entre guillemets. La forme des guillemets est prescrite par la langue de l'article (par exemple, « » dans un texte en français, même s'ils encadrent une citation en anglais).

Règles relatives au point final et à la capitale dans les citations entre guillemets

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas. » Il poursuit d'ailleurs son propos sur plusieurs pages.

La citation est introduite par un deux-points et est constituée d'une ou plusieurs phrases complètes; les points finals de la phrase citante et de la phrase citée coïncident :

→ capitale initiale; un seul point final, placé à l'intérieur des guillemets.

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas », ce qui reste à démontrer.

L'auteur est clair : « Il y a une horloge qui ne sonne pas » (Rimbaud, *Illuminations*).

La phrase introductrice se prolonge au-delà de la citation, y compris dans le cas d'une parenthèse :

→ pas de point à la citation.

L'auteur identifie clairement « une horloge qui ne sonne pas ».

La citation est constituée d'une partie de phrase, non complète :

→ point à l'extérieur.

L'auteur précise clairement qu'« Il y a une horloge qui ne sonne pas ».

La phrase complète acquiert une fonction syntaxique dans la phrase citante :

→ point à l'extérieur.

Référence d'une citation formant paragraphe

Quand la citation forme paragraphe, si l'on n'utilise pas de note de bas de page, placer la référence entre parenthèses sur une ligne ou à la suite du texte de la citation, avec un point à l'intérieur de la parenthèse :

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai.

(Arthur RIMBAUD, *Illuminations*.)

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai. (Arthur RIMBAUD, *Illuminations*.)

Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, — en une plage pour deux enfants fidèles, — en une maison musicale pour notre claire sympathie, — je vous trouverai. (P. 113.)

Citation de poèmes en vers

Quand un poème en vers est cité entre guillemets dans le cours d'un paragraphe :

→ séparer les vers par une barre oblique et des espaces :

Le poème commence par les vers suivants : « Elle est retrouvée. / Quoi? — L'éternité. / C'est la mer allée / Avec le soleil. »

5. *Ars citandi*

5.1. Citation de livres et articles dans le texte et les notes infrapaginales

Les références se feront selon le système dit « de Harvard », avec le binôme auteur-date, suivi de la pagination. Le nom de l'auteur est en petites capitales, la date entre parenthèses :

AUTEUR (2023), p. 115–119.

S'il y a plusieurs auteurs, ils seront séparés par une virgule. Au-delà de trois auteurs, on aura recours à la formule « *et alii* » après la mention du premier auteur.

La pagination doit être aussi précise que possible (pas de « *sq.* » ou « *et suiv.* ») et la numérotation complète (234–238, et non 234–8).

Chaque référence doit être développée dans la bibliographie en fin d'article.

5.2. Citations dans la bibliographie finale

a. Livres

NOM1 Pr., NOM2 Pr., *Titre de l'ouvrage*, Lieu, date (*Collection*, numéro).

- STENDEL P., *Opferbräuche der Griechen*, Leipzig/Berlin, 1910.
- MEILLET A., *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris 1977³ [1933].
- MOATTI CL., *Archives et partage de la terre dans le monde romain (I^{er} siècle avant – I^{er} siècle après J.-C.)*, Rome, 1993 (*Publications de l'École française de Rome*, 173).

b. Articles de revues

NOM Pr., « Titre de l'article », *Revue* numéro (date), pages.

- FERGUSON W.S., « The Salaminioi of Heptaphylai and Sounion », *Hesperia* 7 (1938), p. 2–74.
- DAGRON G., « Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'État », *RH* 93 (1969), p. 23–56 [repris dans *La Romanité chrétienne en Orient*, Londres, 1984, p. 23–56].

c. Articles d'ouvrages collectifs

NOM Pr., « Titre de l'article », in NOM Pr. (éd.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, date (*Collection*, numéro), pages.

- OSBORNE R., « Sacrificial Theologies », in EIDINOW E., KINDT J., OSBORNE R. (éd.), *Theologies of Ancient Greek Religion*, Cambridge, 2016, p. 233–248.
- DUMMER J., « Die Begegnung mit den Nachbarvölkern als Sprachenproblem in byzantinischer Sicht », in DUMMER J., IRMSCHER J. (éd.), *Byzanz in der europäischen Staatenwelt*, Berlin, 1983 (*Berliner Byzantinische Arbeiten*, 49), p. 224–229.
- CIDONCHA-REDONDO Fr., « The Role of Women in Shaping the Funerary Landscape of Ostia and Portus », in MATAIX FERRÁNDIZ E. *et alii* (éd.), *Law and Power: Agents of Social and Spatial Transformation in the Roman West*, Leiden, 2023 (*Impact of Empire*, 49), p. 113–132.

d. Articles de dictionnaires ou d'encyclopédies

NOM Pr., « Titre de l'article », *Dictionnaire* tome en chiffres romains (date), pages.

- DELIVORRIAS A., « Aphrodite », *LIMC* II (1984), p. 2–151.
- ORTH E., « Stier », *RE* III A, 2 (1929), col. 2514–2515.

e. Comptes rendus

NOM Pr., compte rendu de NOM Pr., *Titre*, Lieu, date (*Collection*, numéro), *Revue* numéro (date), pages.

- KRAMER J., compte rendu de ADAMS J.N., *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, 2013, *ZPE* 131 (2015), p. 535–540.
- DOBIAS-LALOU C., compte rendu de DUBUISSON M., *Le Latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris, 1985 (*Études et commentaires*, 96), *BAGB* (1988), p. 284–286.

Remarques

La bibliographie doit être adaptée à la langue globale de l'article. Ainsi, dans un article écrit en anglais, nous trouverons :

NOM Pr., „Titre de l'article”, *Revue* numéro (date), pages.

- MASSON O., „L'inscription syllabique en paphien récent du village de Tala (Paphos)”, *RDAC* 2 (2008), p. 63–68.

Pour l'allemand :

NOM Pr., „Titre“, *Revue* numéro (date), pages.

- MASSON O., „L'inscription syllabique en paphien récent du village de Tala (Paphos)“, *RDAC* 2 (2008), 63–68.

Pour les titres des revues, recourir aux abréviations de *L'Année philologique* (<https://about.brepolis.net/aph-abreviations/>).

Au-delà de deux auteurs (ou éditeurs), on aura recours à la formule « *et alii* » après la mention du premier auteur (ou éditeur).

6. Références aux sources

6.1. Sources littéraires

Auteur, *Titre* I, 2, 3.

Auteur, fr. 2 Éditeur.

- ex. : Aristophane, *Ploutos*, 1191–1199; Aristote, *Politique* VII, 1, 4 (1323a 25) plutôt que Aristote, *Politique*, 1323a 25; Callimaque, fr. 34 Pfeiffer; Demon, 327 F 2 Jacoby; Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 18, 4; Donat, *Ars grammatica* II, 17 Keil (IV, p. 391, l. 26–28); Ennius, *Annalium fragmenta*, 495 Vahlen²; Festus, s.v. *Oscus* (p. 218, l. 12–13 Lindsay); Homère, *Iliade* V, 373, 898; XIX, 275, 509; Pausanias, VII, 21, 7; Platon, *Lois* VIII, 828c (trad. A. Diès); Plutarque, *Apophthegmata Laconica*, 22 (*Mor.*, 210b); *Souda*, s.v. *Χύτραις ἰδρυτέον* Adler (IV, p. 836); Théocrite, 4, 123; Tite-Live, XXI, 17, 4; Tzetzes, *Comm. à Lyc.*, 276 Scheer; Valère Maxime, VIII, 7, ext. 3.

6.2. Inscriptions et papyri

- **Pour la documentation épigraphique**, les corpus sont mentionnés en italiques selon les abréviations que l'on retrouve, **pour l'épigraphie grecque**, dans la *Liste des abréviations des éditions et ouvrages de référence pour l'épigraphie grecque alphabétique* (<https://www.aiegl.org/grepiabbr.html>) de l'AIEGL – Association Internationale d'Épigraphie Grecque et Latine; **pour l'épigraphie latine**, on retrouve ces abréviations dans la *Table des abréviations des recueils épigraphiques* (par exemple : <https://shs.cairn.info/revue-annee-epigraphique-2016-1-page-877?lang=fr>) qui figure dans chaque numéro annuel de *L'Année épigraphique*.

- ex. : *AE* 1975, 292; *CIL* XII, 6541; *ILS* II, 4852; *IG* XII 3, 328, l. 20; *IG* II 2, 1792; *IG* II², 452; *OGIS* 123; *SEG* 45, 835.

- **Pour les papyri et ostraka**, on aura recours à la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyri, Ostraca, and Tablets* (<https://papyri.info/docs/checklist>).

ex. : *BGU XV, 2*; *PSI VI, 630*; *P.Oxy. XII, 1407*; *O.Leid., 49*; *SB I, 4205*.

- **Pour la documentation numismatique**, les corpus sont mentionnés en italique selon les abréviations d'usage. Une liste est disponible sur le site de l'*American Numismatic Society* (<https://numismatics.org/basslibrary/abbreviations/>).

ex. : *RRC, 276*; *RIC I², Tiberius, 85*; *RPC I, 645*; *IGCH, 2202*; *BMC Sicily, p. 105, 55*; *HN, 539*; *SNG Australia I (Gale coll.), 41*; *SNG Fitzwilliam, 3490*.

7. Quand un manuscrit est accepté

Deux jeux d'épreuves sont envoyés aux auteurs ; les corrections d'auteur sont à éviter sur les premières épreuves et sont proscrites sur les secondes épreuves.

L'auteur cède à la revue les droits sur la contribution qui est acceptée pour publication.

Après publication, chaque auteur reçoit un fichier, au format pdf, de sa contribution.